

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 4 : 1918) du

**LUNDI 24 JUIN 1918**

Le « *Raad van Vlaanderen* » y va d'une nouvelle proclamation, mais il ne croit pas devoir faire les frais d'un affichage ; il se contente de la publier dans les journaux censurés (**Note**). En voici la traduction française telle que la donne une de ces feuilles :

« **PROCLAMATION.**

*Plus d'une année s'est écoulée depuis que, le 3 mars 1917, le chancelier de l'empire allemand fit à nos délégués la déclaration solennelle par laquelle au peuple frère fut promise également, après la conclusion de la paix, la protection forte et durable de l'Allemagne. Toujours encore le monde se trouve en armes, toujours encore les armées ennemies combattent avec un sauvage acharnement ; mais les avantages conquis entretemps par les armées allemandes amènent ceux qui doutaient jusqu'à présent du succès des armes, à reconnaître que la victoire finale de l'Allemagne est prochaine. Dès le début, nous eûmes confiance dans nos frères de race allemande et à présent, vers ce peuple frère, nous nous tournons dans la conviction qu'après les résultats acquis par les armes en Orient et sur les champs de bataille de France, il n'oubliera pas ses frères de race flamande.*

*Se basant sur le solide développement que l'idée d'une Flandre libre et autonome a pris chez nous depuis cette déclaration du chancelier allemand, le « Raad van Vlaanderen » a, le 22 décembre 1917, décidé l'autonomie de la Flandre, et annoncé ainsi de nouveau solennellement le but initial du mouvement flamand.*

*Notre peuple flamand est un peuple déshérité et opprimé. Des siècles de domination exercée par une race étrangère à notre essence et à notre culture, ont étouffé chez ses descendants la virilité de caractère de nos ancêtres qui, jadis, enrichirent l'Europe par leur exubérance de vie et leur puissance. Mais celui dont les yeux parviennent à percevoir ce caractère, dont l'oreille peut encore distinguer sa voix, entend aujourd'hui résonner de nouveau cette voix, aperçoit de nouveau ce caractère se libérant de tout ce qui l'opprimait : la poussée joyeuse et irrésistible d'une force populaire ayant de nouveau conscience de soi-même. Ils se comptent par milliers, ceux qui, dans les consultations populaires pour l'élection du «Raad van Vlaanderen», ont revendiqué les droits de leur race et de leur liberté. Mais bien plus nombreux encore sont ceux qui doivent, en se taisant, cacher en soi l'esprit devant un devenir qui leur paraît incertain.*

*Poussée par une force majeure, l'armée allemande a foulé en ennemie notre sol. Cependant, au cours de la guerre, nonobstant le terrible sort que ses lois imposent aux habitants d'un pays occupé, les Flamands reconnurent que non pas l'empire allemand, mais bien le gouvernement belge, était leur véritable ennemi. En dépit des grandes difficultés dans lesquelles s'est trouvé le pouvoir occupant, le gouvernement allemand a apporté aux Flamands la réalisation d'une grande partie*

*de leurs désirs dans les domaines de la langue, de l'enseignement et de l'administration. A tous ces désirs, le gouvernement belge – bien que l'armée compte 100.000 Flamands pour 12.000 Wallons seulement – répond par un « non » hautain ; or, d'après ce que nous apprenons par la bouche de prisonniers flamands, à présent encore il persécute nos frères, – nos frères dont la seule revendication consiste à être conduits au champ de bataille et à affronter la mort sous un commandement en langue maternelle.*

*Nous savons donc tous qu'un gouvernement belge réinstaurant ici son ancien pouvoir, eût-il même, lors des négociations de paix, bâti pour le protecteur allemand de la Flandre des ponts d'or et de belles promesses à notre intention, nous savons, disons-nous, que ce gouvernement n'apporterait pour nous, Flamands, que la haine belge, pour notre culture, que du mépris français, pour notre charpente politique, qu'une tutelle anglaise, pour notre organisation économique, que du capital américain, avec des créanciers américains.*

*Livré à la France, à l'Angleterre et à l'Amérique, notre peuple tomberait en déchéance, son caractère s'abâtardirait, il verrait s'éteindre son histoire.*

*En cette heure grave, nous, peuple, voulant le maintien de notre indépendance, mettons notre confiance dans l'aide de Dieu, dans notre inflexible décision, dans la forte volonté de l'Allemagne et sa claire vision de l'avenir.*

*Située économiquement, politiquement et stratégiquement aux portes de l'Allemagne, la Flandre a conscience que son autonomie constitue pour l'Allemagne une garantie réelle, mais elle se rend compte aussi que cette autonomie ne saurait se réaliser*

*sans l'aide de l'Allemagne. Cette autonomie ne constitue pour notre nationalité une base inattaquable et sûre pour les temps à venir que si elle est une autonomie politique possédant un pouvoir législatif, un gouvernement et un pouvoir judiciaire propres et séparés, et que si elle nous fournit la possibilité de régler nos intérêts politiques, économiques et culturels, tels que la destinée du pays et du peuple l'exige.*

*Dans la pleine conscience de notre responsabilité envers notre peuple, nous croyons donc que l'affranchissement de la Flandre de tout pouvoir francisant implique également pour l'Allemagne, l'affranchissement des menaces à l'ouest. Leur communauté de race, leur histoire, leur propre sauvegarde, indiquent à l'Allemagne et à la Flandre le but unique : « Une Flandre libre et autonome ».*

*Pour le « Raad van Vlaanderen », la Commission des chargés (Note : fondés) de pouvoir :*

*Le président, Prof. Dr P. Tack ;*

*le secrétaire, A. Brijs ;*

*le chargé de pouvoir pour les affaires étrangères, Prof. M. A. M. Jonckx ;*

*le chargé de pouvoir pour l'agriculture en même temps chargé de pouvoir pour les travaux publics, postes, télégraphes et chemins de fer, Prof. T. Vernieuwe ;*

*le chargé de pouvoir pour les finances, Leo Meert ; le chargé de pouvoir pour les affaires intérieures en même temps pour le chargé de pouvoir pour la justice, Maître K. Heyndrickx ;*

*le chargé de pouvoir pour les sciences et les arts, Prof. Maître J. De Decker ;*

*le chargé de pouvoir pour l'industrie et le travail, Dr E.*

*Verhees ; le chargé de pouvoir pour la défense nationale, Dr Aug. Borms. »*

Cette manifestation du « *Raad* » dépasse en cynisme et en platitude toutes les précédentes. On se demande pourquoi le Conseil de Flandre a cru devoir se livrer à cette démonstration dont on ne voit ni l'occasion ni le but, au moins immédiat. A quoi rime-t-elle ?

Sans doute, les chefs activistes se rendent-ils compte que, malgré certaines apparences superficielles, la partie est perdue pour l'Allemagne et, par conséquent, pour eux, et ne sont-ils pas certains que les Allemands ne les lâcheront pas. Dans cet état d'inquiétude, ils s'accrochent à l'Allemagne pour lui arracher des engagements nouveaux en leur faveur.

Telle est une des explications les plus plausibles du nouveau manifeste, lequel provoque partout une nouvelle explosion de sentiments de dégoût à l'égard des traîtres.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Pour les « *journaux censurés* », lisez l'article de synthèse de Roberto J. **Payró** (journaliste d'un pays neutre, l'Argentine), « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2019190613.pdf>

La totalité des **Archives du Conseil de Flandre** (**Raad van Vlaanderen**), op. cit., est disponible (quelque 100 documents) sur

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

On peut aussi y accéder à son équivalent néerlandophone, **Het Archief van den Raad van Vlaanderen** (qui a été publié par den Nationalen Bond voor de Belgische Eenheid ; Brussel, Drukkerij Oud-Huis Th. Dewarichet ; 1929, 222 pages ; « *Bewijsstukken voor de geschiedenis van den oorlog in België* »), dont le « *Geschiedkundig overzicht van het Aktivisme* » (Brussel, Dewarichet-Lamertin ; 1929, 150-V pages), qui constitue la « *inleiding* » (« *introduction* » ; pages 15-69) à **Het Archief van den Raad van Vlaanderen**. La table des matières détaillée ne figurait pas dans cet ouvrage de 1928.

<http://www.idesetautres.be/upload/GESCHIEDKUNDIG%20OVERZICHT%20VAN%20HET%20AKTIVISME%201929%20INHOUDSTAFEL%20NATIONALE%20BOND%20VOOR%20BELGISCHE%20EENHEID.pdf>

Les 10 (dix) chapitres ont déjà également été republiés, séparément sur

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

<http://www.idesetautres.be/upload/RAAD%20VAN%20VLAANDEREN%201917-1918%20INLEIDING%20ARCHIEF%201929%20INTERNET%20LINKS%20NAAR%2010%20HOOFDSTUKKEN%20BGOORDEN.pdf>

Consultez particulièrement les séances (entre le 5 janvier 1918 et le 28 septembre 1918) de la « **Commission des Fondés de pouvoir** » (« *Gevolmachtigden* »), figurant aux pages 153-197 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** au lien :

<http://www.idesetautres.be/upload/COMMISSION%20FONDES%20POUVOIR%20GEVOLMACHTIGDEN%201918%20ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%202%20pp153-197%201928.pdf>

« *L'activisme – Les traîtres* » par Georges **RENCY**, figure dans le chapitre **XIV** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2<sup>ème</sup> édition ; pages 98-102) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20ACTIVISME%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%201%20pp98-102.pdf>

La plupart des **fondés de pouvoir** sont mentionnés par Jos **MONBALLYU** dans **Slechte Belgen ! De repressie van het incivisme na de Eerste Wereldoorlog door het Hof van Assisen van Brabant (1919-1927)** ; Bruxelles, Archives générales du Royaume 2011, 256 p. (pourvu d'une bibliographie et d'un index ; série *Études sur la Première Guerre mondiale* n°19, publ. n°5048 ; 11

€ en version papier ou 4,99 € en **pdf** via  
l'ebookshop : [http://bebooks.be/fr/home?id\\_seller=9](http://bebooks.be/fr/home?id_seller=9)

Pieter **Tack** est évoqué aux pages 55 (note 134), 57, 66, 78, 188, 193, 217. Il fut condamné à la peine de mort le 28/2/1920.

Achiel **Brijs** est évoqué aux pages 56 (note 134), 57, 58, 66, 78, 217. Il fut condamné à la peine de mort le 20/3/1920.

Alfons **Jonckx** est évoqué aux pages 49, 56 (note 147), 57, 194, 197, 217. Il fut condamné à perpétuité le 20/3/1920.

Telesphorus **Vernieuwe** est évoqué aux pages 55 (note 137), 57, 66, 217. Il fut condamné à la peine de mort le 28/2/1920.

Leo **Meert** est évoqué aux pages 56 (note 148), 57, 58, 66, 78, 193, 217. Il fut condamné à perpétuité le 20/3/1920.

Karel **Heynderickx** est évoqué aux pages 56 (note 145), 57, 66, 217. Il fut condamné à la peine de mort le 28/2/1920.

Josuë **De Decker** est évoqué aux pages 49, 56 (note 144), 57, 58, 66, 217. Il fut condamné à la peine de mort le 28/2/1920.

Emiel **Ver Hees** est évoqué aux pages 55 (note 136), 57, 58, 66, 67, 89, 193, 217. Il fut condamné à la peine de mort le 28/2/1920.

August **Borms** (notes 31, 114, 117, 119, 128, 133, 149) est mentionné aux pages 17, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 66, 77, 78, 82, 87, 162, 164, 165,

171, 172, 173, 182, 194, 198, 215. Il fut condamné à la peine de mort le 6/9/1919.

La plupart des **fondés de pouvoir** sont mentionnés par Arthur L. **Faingnaerts** dans ***Verraad of zelfverdediging ? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18*** (Kapellen, Noorderklok ; 1932, 863 p.) **e-book** vendu par la **Heruitgeverij** : <http://www.heruitgeverij.be/titels.htm>

Pieter **Tack** est mentionné aux pages 226, 232, 233, 280, 283, 300, 347, 357, 417, 428, 441, 442, 494, 500, 503, 504, 506, 512, 514, 515, 516, 518, 519, 521, 525, 530, 532-534, 539-541, 545, 553, 554, 556, 558, 563, 573, 585, 588, 593, 611, 614, 615, 627, 629, 631, 632, 637, 660, 661, 668-670, 672-674, 677-679, 681, 683, 684, 688, 692, 694, 697, 700, 704, 707, 708-711, 715-721, 725, 726, 728, 730, 734, 735, 737, 745, 751-753, 755, 765, 766, 767, 798, 803, 806, 810, 814, 819-825, 829, 830, 833, 869, 871, 872.

Achiel **Brijs** est mentionné aux pages 244, 426, 500, 504-507, 515, 517, 521, 529, 533, 534, 558, 563, 579, 615, 672, 677, 679, 681, 683, 684, 688, 692-694, 700, 704-706, 715, 716, 718, 719, 721, 725, 730, 737, 740, 745, 753, 766, 804, 806, 812, 822, 825, 829, 833, 843, 867, 871, 872.

Achiel **Brys**, 503

Alfons **Jonckx** est mentionné aux pages 226, 416, 423, 429, 515, 530, 557, 604, 606, 641, 665, 666,

683, 684, 695-697, 699, 700, 702, 704, 706-709, 712, 713, 716, 720, 725, 730, 805, 806, 830, 858, 871, 872.

Telesphor **Vernieuwe** est mentionné aux pages 418, 430, 503, 530, 540, 545, 554, 558, 566, 642, 668, 672, 698, 700, 720, 725, 730, 732, 751, 804, 870, 872.

Leo **Meert** est mentionné aux pages 21, 31, 97, 103-105, 107, 108, 199, 232, 265, 268, 273, 274, 276-278, 337, 343, 357, 387, 390, 414, 431, 494, 501-504, 514, 523, 530, 531, 592, 594, 611, 631, 647, 658, 662, 668, 672, 677, 679, 683, 708, 711, 716, 719, 720, 725, 726, 730, 751, 753, 768, 769, 803, 806, 807, 811, 817, 818, 821, 823, 824, 831, 833, 842, 868, 872.

Karel **Heyndrickx** est mentionné aux pages 338, 496, 531, 604, 634, 637, 659, 694, 698, 700, 726, 730, 753, 824, 842.

Josuë **De Decker** est mentionné aux pages 9, 209, 232, 235, 297, 298, 337, 347, 357, 359, 371, 415, 421, 427, 435, 501, 503, 504, 515, 519, 521, 523, 529, 555, 557, 558, 589, 591, 611, 630-632, 665, 668, 672, 680, 682-684, 694, 697, 698, 700, 701, 704-721, 723, 725, 726, 728, 730, 732, 733, 751, 753, 755, 767, 803, 805-807, 820, 823, 824, 826, 828-831, 833, 835, 836, 841-844, 867, 871, 872.

Emiel **Ver Hees** est mentionné aux pages 523, 530, 534, 540, 545, 546, 555, 556, 558, 560, 562, 563, 566, 567, 569, 573, 579, 589, 593, 615, 623, 629, 631, 638, 641, 652, 653, 665, 668, 672, 674,

677, 683, 684, 688, 692, 698, 700, 701, 704-706, 708, 711, 712, 715-720, 725, 730, 732, 753, 803, 804, 806, 822, 825, 831, 833, 870, 871, 872

Emiel **Verhees** : 244, 524, 525, 540.

August **Borms** est mentionné aux pages 15, 54, 62, 64, 120, 121, 139, 196, 197, 202, 203, 207, 238, 243, 248, 252, 278, 285, 286, 288, 289, 326, 327, 353, 354, 357, 374, 414, 420, 426, 431, 489, 490, 503, 504-506, 510-512, 517-521, 529, 531, 533, 537, 539, 540, 553, 554, 558, 570, 591, 598-600, 604, 606, 610, 611, 613-615, 617, 627, 634, 639, 659, 661, 662, 672, 677, 682-685, 687, 688, 692, 693, 700, 704, 705, 708, 712-714, 717, 718, 719-721, 723, 726, 728-730, 734, 735, 737, 739, 740, 743, 751-755, 768, 790, 798, 803, 809-811, 823, 826-830, 833, 835-837, 842, 857, 859, 867, 871, 872

<http://www.heruitgeverij.be/titels.htm>